

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2019

Délibération n° D-2019-206

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/06/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/06/2019

Présentation du rapport annuel d'accessibilité 2018 de la Ville
de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Nathalie SEGUIN.

**Mission Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

**Présentation du rapport annuel d'accessibilité 2018
de la Ville de Niort**

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Suite à l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014, la Ville de Niort anime la Commission Communale pour l'Accessibilité. Cette commission obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants, accompagne la Ville de Niort dans la mise en accessibilité du cadre bâti, des espaces publics mais également de tout projet relevant de l'accessibilité et du handicap.

Elle doit établir un rapport annuel témoignant de son activité et de l'évolution de l'inclusion à la situation du handicap au sein de la cité. Ce rapport doit être présenté au Conseil municipal, avant d'être transmis :

- au Représentant de l'Etat dans le Département ;
- au Président du Conseil départemental ;
- au Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

Le rapport, joint à cette délibération, fait état des actions développées en 2018 par la Commission Communale pour l'Accessibilité, et plus globalement par la Ville de Niort en matière de handicap et d'accessibilité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la présentation du rapport annuel 2018 de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

Le conseil municipal a pris acte.

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Jacqueline LEFEBVRE

Rapport d'accessibilité 2018



© Mission accessibilité inclusion



© Bruno Derbord



Mairie de Niort
handicap@mairie-niort.fr

CS 58755 - 79027 NIORT Cedex

Tél : 05 49 78 78 25
www.vivre-a-niort.com

Sommaire

Introduction :	3
Les seules limites sont celles que l'on se donne !	3
I. Suivi de l'Ad'AP	4
✓ Etudes et travaux concernant les bâtiments.....	4
✓ Etudes, travaux concernant les espaces publics.....	5
✓ Le comité technique d'accessibilité.....	6
✓ Mise à jour du registre public d'accessibilité.....	8
II. Recensement des ERP accessibles	9
✓ Liste réglementaire.....	9
✓ Cartographie des ERP accessibles	9
III. Les actions en faveur de l'inclusion	10
Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous	10
✓ Point travaux et études programmés en 2018 sur les espaces publics	10
✓ Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents	11
✓ Le guide de recommandations pour un document accessible.....	13
✓ Guide pratique pour organiser une manifestation accessible.....	13
Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap	14
✓ Handic'apte et FIPHFP	16
✓ Accueil de stagiaires en situation de handicap.....	21
✓ L'accueil des enfants en situation de handicap	22
✓ Le handisport un axe majeur	29
✓ Le sport pour tous.....	31
.....	31

✓ Une politique culturelle pour tous	32
✓ « Parcours accessibilité » : formation des agents pour l'accueil des personnes en situation de handicap.	33
✓ Participation au groupe de travail REFLEX'ACCUEIL de la Mairie de Niort.	36
✓ Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.....	37
✓ Animations du patrimoine et inclusion.	37
Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante	41
✓ Participation au groupe Accessibilité musées Bernard D'Agesci et Donjon.	41
✓ Concertation pour la mise en accessibilité de site.....	43
✓ Faire connaître les situations de handicap	47
✓ Développer les partenariats.....	48
IV. L'activité de la CCA	54
V. Autres activités de la mission	54
✓ Accueil de stagiaire	54
✓ Participation à la journée de formation organisée par l'AVH	54
✓ Participation à la soirée cinéma russe	55
✓ Une rencontre avec le handicap et les maladies rares	55
✓ Un partenariat avec l'office de tourisme Niort –Marais Poitevin	56
VII. Glossaire	57
VIII. Annexes	58



Introduction :

Les seules limites sont celles que l'on se donne !

C'est la devise du partenaire de la Ville de Niort, le Comité handisport 79, affichée lors du relais handi-valide « Free Handi'se Trophy » le 29 mai dernier à l'occasion des 3^{ème} Rencontres Accès Libre. Le fil rouge des Rencontres était « **Le dépassement de soi** ». Dans cette compétition le seul adversaire à affronter est soi-même et ses propres limites. Le succès dans cette compétition n'engendre pas de vaincu et ne se fait donc pas au détriment d'autrui. Inutile d'être dans des conditions extrêmes, pour se confronter à ses limites : nos activités quotidiennes et banales sont toutes des occasions idéales.

En rencontrant, en vivant, en travaillant avec des personnes en situation de handicap nous sommes confrontés à des situations particulièrement difficiles à gérer, qu'il faut savoir affronter pour que nous puissions **vivre ensemble** tout simplement.

C'est dans ce sens que la Ville de Niort, attachée à l'accessibilité pour tous s'engage aux côtés des partenaires institutionnels et associatifs, membres de la Commission communale pour l'accessibilité.

Cette dernière est régulièrement informée des avancées et difficultés rencontrées pour le respect des délais fixés dans l'Agenda d'accessibilité programmé.

La Ville de Niort, avec la convention FIPHFP, accueille et emploie des travailleurs en situation de handicap. Elle assure la reconversion des agents en difficulté. Elle organise des formations pragmatiques.

L'accessibilité c'est l'affaire de tous, elle concerne tous les aspects de la vie : petite enfance, école, déplacement, logement, santé, emploi, accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

2018, a été marquée par de nombreuses actions en faveur du « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble ».

I. Suivi de l'Ad'AP

✓ Etudes et travaux concernant les bâtiments.

Les travaux programmés initialement en 2017, puis reprogrammés en 2018 sont terminés sur les ERP : groupe scolaire Ernest Pérochon maternelle et élémentaire.

- 9 ERP ont été mis en accessibilité totale. Les travaux sont achevés pour les ERP suivants : le studio de répétition du CAMJI, le petit théâtre Jean Richard, les groupes scolaires Ernest Pérochon élémentaire et maternelle, Jean Jaurès maternelle, les tribunes du stade Grand Croix, le stade Massujat, la salle de sport de Sainte Pezenne et la salle polyvalente des 3 Coigneaux.
- Les travaux sont en cours sur 3 ERP : Groupe scolaire Jules Ferry maternelle, le golf et l'hippodrome.

- Des travaux prévus initialement en 2018 reprogrammés pour 2019 pour 2 groupes scolaires : Jules Ferry maternelle et Jean Mermoz élémentaire

- Les études initialement programmées en 2018 seront reprogrammées :
 - Ascenseurs pour 5 groupes scolaires ; l'attribution de la maîtrise d'œuvre est prévu pour l'été 2019. Les groupes scolaires élémentaires concernés sont: Louis Aragon, Pierre de Coubertin, Jean Jaurès, George Sand et Emile Zola.
 - Salle omnisport : la maîtrise d'œuvre sera attribuée au conseil municipal de septembre 2019.
 - Groupe scolaire Jules Michelet maternelle et élémentaire : étude en interne.
 - Groupe scolaire les Brizeaux maternelle : étude en interne.

Bilan de l'Ad'AP au 31 décembre :

- 76 ERP sont déclarés accessibles soit 34,8% du patrimoine Ville de Niort.
- Les travaux sont en cours dans 33 ERP
- Montant des travaux réalisés sur le cadre bâti : 309 645 €
- Montant des travaux réalisés sur les IOP : 17 961,81 €

✓ Etudes, travaux concernant les espaces publics.

Afin d'assurer une cohérence dans la chaîne de déplacement, la Ville de Niort a fait le choix de mener en parallèle de l'Ad'AP un programme de travaux affecté à la voirie et aux espaces publics.

Cette programmation doit assurer une continuité d'accessibilité de l'entrée jusqu'à la place de stationnement et/ou l'arrêt de bus les plus proches.

Les travaux de mise en accessibilité programmés pour 2018 ont été réalisés :

- Golf de Romagné : création d'une allée et d'une case PMR entre le parking et le restaurant
- Groupe scolaire Edmond Proust élémentaire : reprise de l'accessibilité entre le parking et l'entrée.

Remarque : à plusieurs reprises les membres de la Commission communale pour l'accessibilité signalent les difficultés d'accessibilité sur la place de la Brèche ; pavés endommagés, passages piétons abimés, nez de marche décollés, défaut d'éclairage la nuit ...

Un contentieux est en cours. Des travaux de sécurisation devraient être mis en œuvre dans le courant 2019.

✓ **Le comité technique d'accessibilité.**

Rappel: Il est composé des membres de la Direction Générale et des techniciens des directions : secrétariat général, espace public, patrimoine et moyens, de gestion urbaine réglementaire et de la mission accessibilité-inclusion.

Il a pour objectif :

- D'assurer le suivi de l'Ad'AP municipal : avancées, difficultés, préparation du rapport annuel de présentation à la CCA, formulation de propositions sur la programmation des 2^{ème} et 3^{ème} périodes.
- D'examiner les conditions de mise en place des nouveaux dispositifs réglementaires liés à l'accessibilité.

- **Contexte de l'Ad'AP :**

Le 7 décembre 2015, M. Le Préfet des Deux-Sèvres a approuvé l'Ad'AP de la Ville de Niort. Il concerne 196 ERP et 23 IOP. Le coût total de la mise en accessibilité est évalué à 10 409 255 €. Il s'échelonne entre 2016 et 2024 : période 1 (2016-2018) ; période 2 (2019-2021) ; période 3 (2022-2024).

Le patrimoine des ERP couvre un large champ, lié à la diversité des politiques publiques de la municipalité : groupes scolaires, salles de sports, accueils administratifs, salles de spectacles, accueils de loisirs, etc...

L'évolution du patrimoine et des compétences de la Ville nécessite de mettre à jour la liste du patrimoine qui sera transmise au Préfet avec le bilan à mi-parcours. (cf. délibération du conseil municipal du 17 décembre).

- **En 2018**, le comité technique d'accessibilité s'est réuni les 1^{er} mars et 13 septembre.

Avec l'évolution des compétences de la ville, des modifications du patrimoine ont été discutées en réunion et proposées par M. Le Maire au conseil municipal du 17 décembre :

- Transfert des équipements sportifs « Complexe de la Venise verte » à la CAN : stade René Gaillard (vestiaires et tribunes) ; centre de formation des Chamois, salle de sport de la Venise Verte et patinoire.
- Fermeture d'équipement : WC public du Jardin des plantes.
- Autres équipements dont les activités seront transférées vers d'autres sites :
 - ✓ Maison de quartier Centre-Ville déplacée Place du port
 - ✓ Maison de quartier Saint Liguair – activités déplacées

 - ✓ [Mise à jour du registre public d'accessibilité.](#)

Le registre public d'accessibilité est un document unique mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, quel que soit son handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

La mise à disposition du registre public d'accessibilité est une démarche obligatoire pour tous les gestionnaires d'ERP, qu'ils soient neufs ou déjà existants. La mise à jour des données doit être régulière.

Son contenu, ses modalités de diffusion et sa mise à jour sont précisés par un arrêté du 19/04/2017. Il a été mis en place 1^{er} novembre sur le site du Vivre à Niort.

Depuis décembre 2018, il est mis à jour régulièrement :

<https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/registre-daccessibilite/index.html>

II. Recensement des ERP accessibles

✓ Liste réglementaire.

Rappel : En application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la CCA a recensé les ERP situés sur le territoire de la ville de Niort, déclarés accessibles et ceux dont la mise en accessibilité est prévue. Seuls ont été pris en compte les ERP ayant transmis les documents à la mission accessibilité-inclusion.

La liste a été **mise à jour** le 30 octobre 2018 sur le site Vivre à Niort;

https://www.vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/services_publics/handicap/liste_Ad_AP_2017.pdf

✓ Cartographie des ERP accessibles

La cartographie concerne les ERP ayant déposé une attestation d'accessibilité (sur l'honneur ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé). Ils sont classés par catégorie.



La cartographie a été mise à jour le 30 octobre 2018 sur les sites Internet de la ville de Niort et de la Communauté d'agglomération du niortais :

<https://caniortais.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=5a34c067e0294bca9b9ebba8a55499cd>

III. Les actions en faveur de l'inclusion

Rappel : Afin de structurer les engagements de la Ville de Niort et de son CCAS en matière de handicap, le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le 14 octobre 2013, la charte « Ville Handicaps ».

Cette charte décline de manière opérationnelle les actions à mettre en place, afin de prendre en compte le handicap et l'accessibilité au sein des différentes politiques municipales. Elle propose une stratégie globale avec des actions visibles par l'ensemble des niortais ; accessibilité, éducation, sport, culture, information, sensibilisation... et des actions à mettre en place en interne.

Axe 1 de la charte : Pour une ville accessible à tous

✓ Point travaux et études programmés en 2018 sur les espaces publics

- **Rappel** : La Ville de Niort poursuit la mise en accessibilité des IOP. Les IOP correspondent à l'itinéraire entre le bâtiment et la case de stationnement adaptée, ou l'arrêt de bus, le plus proche.

Le taux d'accessibilité de tous les IOP de la Ville est de plus de 90 %.

- **Chantiers 2018** ayant contribué à l'amélioration de l'accessibilité sur la ville :
 - Route de Coulonges : reprise des trottoirs en béton désactivé.
 - Bourg de Sevreau : requalification de l'entrée du Bourg.
 - Rue Balaclava : extension du trottoir suite à alignement.
 - Rue Trigale : requalification de la placette et de la venelle.

- Rue des Trois Coigneaux : création de trottoirs aux normes PMR.
- Rue Thibault de Bouteville : réfection de la chaussée et création d'un trottoir coté caserne.
- Aménagement des rues de Ribray et Gavacherie : mise aux normes des trottoirs et des arrêts de bus.

✓ **Intégration de l'accessibilité dans des programmes cohérents**

La mission accessibilité-inclusion a participé à plusieurs rendez-vous concernant des opérations de programmation de travaux du cadre bâti, de la voirie et de l'espace public :

○ **Action Cœur de ville**

- Le 14 septembre, la convention « Action cœur de ville », déclinée en dix actions, a été signée entre la ville de Niort, la préfecture des Deux-Sèvres et les partenaires financiers pour redynamiser le centre-ville et en développer l'attractivité pour tous.
- Le 3 octobre, dans le cadre du lancement de la phase d'initialisation du programme une mission de synthèse des diagnostics a été engagée. Les représentants du service transport de la CAN, de la Direction des espaces publics de la Ville de Niort, de la So Space et de la mission accessibilité-inclusion ont participé à un entretien concernant l'axe 3 du programme : développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.

- Le 23 novembre présentation de la synthèse des diagnostics et participation à l'atelier de l'axe 3 → les conditions de stationnement, le transport collectif et le développement de la mobilité en mode doux ont été évoqués.

○ Colline Saint André/ Le Pontreau

- Le 22 mars, les élus municipaux et du Conseil citoyen Pontreau/Colline St André, des représentants du Préfet, de la DDT de la ville de Niort, de la CAN, du CCAS et la mission accessibilité-inclusion ont participé au diagnostic en marchant sur le quartier prioritaire Pontreau/Colline St André. Le diagnostic a eu lieu en soirée, afin de mieux cerner certains usages : déplacements, éclairage, sentiment d'insécurité. Le parcours a repris le squelette du quartier politique de la ville, secteur sur lequel est programmé l'essentiel des travaux de rénovation urbaine. (cf. annexe 1 relevé de conclusions)
- Le quartier de la Colline Saint André et du Pontreau vont se transformer. La réhabilitation de logements débutera en début d'année 2019, des réaménagements de voirie et d'espaces publics seront programmés, l'ouverture d'un nouveau lieu culturel et d'une maison de service sont en projet.



© Vivre à Niort

✓ **Le guide de recommandations pour un document accessible.**

- **Rappel** : Dans le cadre de la mise en place de l'action « Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité », la mission accessibilité-inclusion, en 2017, a accueilli Véronique Morin, étudiante en Master 2 IPHD au Pôle universitaire niortais. Elle a eu notamment, comme mission la réalisation d'un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs, nécessaires aux préparations, présentations et compte-rendu de réunions. (cf. annexe 4 du rapport 2017)
- **Sur l'année 2018**, il a été testé par les services de la mission participation interne, accessibilité et développement durable. Il a été mis en ligne sur Intranioirt le 15 janvier 2019.

✓ **Guide pratique pour organiser une manifestation accessible.**

- **Rappel** : Ce guide s'inscrit dans le point 2, axe 1 de la charte « Ville Handicap »: Favoriser l'accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap. 2017, a été l'année d'une première recherche d'informations.
- **En 2018** une fiche projet a été élaborée pour accueillir en stage long un étudiant en Master2 IPHD au printemps 2019. Sa mission a pour objectif de donner des points de repère concrets et des recommandations pratiques et techniques pour prendre en compte la notion d'accessibilité dans l'organisation d'un évènement. (cf. annexe 2 fiche projet)

Axe 2 de la charte : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap

Rappel du contexte :

1. La charte « Ville Handicap » décline les objectifs et actions à mettre en œuvre afin de faciliter l'accès des travailleurs en situation de handicap à la ville de Niort et à son CCAS :
 - Favoriser le maintien dans l'emploi des agents dont le handicap survient au cours de la vie professionnelle.
 - Anticiper l'usure professionnelle par une gestion prévisionnelle ciblée des emplois et des compétences.
 - Favoriser le recrutement et l'insertion des travailleurs en situation de handicap au sein de la collectivité.
2. Le PACT (Plan d'Amélioration des Conditions de Travail) élaboré en 2011 après un diagnostic de climat social comprend une ambition forte d'intégrer les personnes en situation de handicap dans le cadre professionnel.
3. Le service santé et sécurité au travail créé en 2012 au sein de la Direction des ressources humaines regroupe le secteur de la prévention et le secteur médico-social (médecins de prévention et assistantes sociales). Il formalise notamment les procédures d'aménagement de poste et de maintien dans l'emploi.
4. La convention FIPHFP ; par délibération en date du 24 novembre 2014, la Ville et le CCAS de Niort se sont engagés pour 3 ans avec le FIPHFP, afin de continuer à respecter l'obligation d'emploi des

personnes en situation de handicap de 6% des effectifs, conformément à la loi du 11 février 2015 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La convention a permis de structurer l'action de la collectivité et de disposer d'un financement préalable aux actions envisagées :

- Informer, communiquer, sensibiliser sur les situations de handicap.
- Maintenir dans l'emploi les agents en situation de handicap.
- Favoriser le recrutement d'agents en situation de handicap.

Au cours de l'année 2017, dans la perspective de la nouvelle contractualisation avec le FIPHFP, cette fois mutualisée avec la CAN, la convention a été prolongée pour une durée d'un an.

Depuis septembre 2018, l'animation et le suivi de la convention sont assurés par une chargée de mission handicap et projets transversaux au sein de la Direction des ressources humaines (précédemment par le Responsable du service santé et sécurité au travail) et l'assistante administrative du service santé et sécurité au travail.

L'espace partagé sur l'intranet de la collectivité « Intranior » permet aux agents de disposer en ligne des procédures et documents de demande d'aide interne.



✓ Handic'apte et FIPHFP

Les actions réalisées :

A) Mobilisation des ressources externes, développement des partenariats :

1) Reconduction de la convention avec Cap emploi

Cap emploi contribue à l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein de collectivités territoriales.

La convention a pour objectif de favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap dans la collectivité notamment lors des entretiens de recrutement.

2) Participation à l'Handi-Pacte régional

Les Conseillères en prévention et en évolution professionnelle ont participé à la rencontre Handi-Pacte du 7 mars 2018 à Limoges.

Cette journée initiée par le Comité national du FIPHFP a pour objectifs un échange de pratiques entre les 3 fonctions publiques ainsi qu'un outil de collecte.

3) Développement de l'emploi indirect

La Ville de Niort et le CCAS ont conclu des marchés avec des entreprises du secteur protégé employant des personnes en situation de handicap.

- ESAT de Niort ; marché de nettoyage des espaces publics.
- ADAPEI 79 ; marché de lavage des vêtements de travail spécifiques et des équipements de protection individuelle haute visibilité

B) Formation des travailleurs handicapés, sensibilisation et communication à destination des agents :

1) Ateliers de reconversion professionnelle

25 agents sur 4 demi-journées : 27 mars, 4 juin, 24 septembre, 3 décembre ont participé à ces ateliers animés par H2L Conseil, pour un coût de 2 600 €. Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- Démystifier « le statut de travailleur handicapé » pour une meilleure connaissance de celui-ci et des droits qui lui sont liés.
- Comprendre les différentes étapes d'un parcours de reconversion.
- Connaitre les interlocuteurs internes, les mesures et les aides existantes.
- Rassurer et permettre aux participants d'envisager d'autres possibles.

C) Amélioration des processus de mobilité et de reconversion professionnelle

1) Bilan de compétences

1 agent a bénéficié d'un bilan de compétences en vue d'un reclassement professionnel.

1 998 € financés par le FIPHFP.

Ce bilan a permis au bénéficiaire de :

- Faire le point sur son parcours professionnel.
- Mettre en évidence ses compétences, ses points forts et ses motivations.
- Se projeter dans d'autres fonctions.
- Formaliser des projets réalistes d'évolution professionnelle.

D) Accompagnement des apprentis en situation de handicap :

Dans le cadre des contrats d'apprentissage aménagés des apprentis en situation de handicap, des actions d'accompagnement ont été mises en œuvre avec le dispositif SARA.

1 apprenti a bénéficié d'un soutien social, professionnel, d'un soutien à la formation et d'une aide à l'insertion professionnelle.

Cette action représente 6 636,16 € financés par le FIPHFP (soit sa 2^e année).

Après une évaluation préalable des besoins de l'apprenti, les aides apportées comprenaient notamment un accompagnement dans l'accès et le maintien des droits de l'apprenti handicapé dans les domaines de la vie quotidienne, une action de remobilisation, une coordination avec le maître d'apprentissage, une aide à la résolution des difficultés rencontrées par l'apprenti dans les matières relatives à l'enseignement général et technologique.

E) Adaptation et aménagement de postes :

1) Etudes internes

Ces études préalables réalisées par le service santé sécurité au travail permettent d'évaluer les possibilités de compensation du handicap par l'adaptation du poste de travail et de déterminer les aménagements à envisager en vue de faciliter le maintien dans l'emploi.

Ces études conduisent à la mise en œuvre de moyens techniques et organisationnels pour réduire l'écart entre les exigences du poste et les capacités de l'agent en situation de handicap.

Le montant total des aides a été de 31 200 €.

2) Mise à disposition d'équipements, de matériels ou de mobilier

Le recrutement ou le maintien dans l'emploi d'un agent en situation de handicap rend parfois nécessaire l'aménagement de la situation de travail permettant de compenser le handicap. Cet aménagement est aussi une opportunité pour réfléchir à l'organisation et aux conditions de travail, et sensibiliser les collaborateurs à la problématique du handicap.

Les situations d'aménagement ou d'adaptation de poste ont fait l'objet d'aides techniques :

- Fauteuils ergonomiques : (dont 7 549,79 € part financée par le FIPHFP) 11 725.19 €.
- Adaptations et aménagements de poste nécessitant du matériel et outillage spécifique : 2 906,15 € (dont 1 707,33€ financé par le FIPHFP).

F) Amélioration des conditions de vie

4 agents dont 3 BOE ont bénéficié d'une prise en charge de leurs prothèses auditives.

Le montant total pris en charge dans la limite du montant restant à charge après intervention des régimes obligatoires et complémentaires, ainsi qu'après intervention de la PCH attribuée par la MDPH, s'est élevé à 4 243,54 €.

G) Favoriser le recrutement de jeunes en situation de handicap :

1) Apprentis

1 apprenti en situation de handicap a été recruté en septembre 2016, et est toujours présent. Il prépare un CAP maçonnerie et

affecté au service voirie signalisation éclairage de la Direction des Espaces publics sous le tutorat d'un agent de voirie, apprentissage qui s'est terminé le 31/08/2018.

Les aides ont été sollicitées avec notamment une convention en action d'accompagnement avec SARAH dont 6 6316,16 € ont été versés à la collectivité au titre des 80% du coût salarial.

2) Parcours de transition professionnelle

1 agent a suivi un parcours de transition professionnelle pour préparer un diplôme universitaire.

H) Résultats de la convention

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap à la Ville de Niort est de 9,97 % de l'effectif total.

I) Préparation de la nouvelle convention CAN/Ville avec le FIPHFP

La déléguée régionale du FIPHFP propose l'élaboration d'une convention commune CAN –Ville de Niort avec une aide estimée à 400 000 euros pour les 3 ans.

Un diagnostic a été établi pendant l'année 2018, avec des analyses quantitatives et qualitatives de données de stratégies économique et sociale et de politique de ressources humaines.

La construction a été collective autour de trois thématiques :

- 1. Sensibilisation/ communication/formation
- 2. Maintien en emploi
- 3. Recrutement

Les groupes étaient composés de directeurs, d'experts (finance, ressources humaines, ...), d'agents volontaires, de représentant du personnel, d'assistantes de service social du personnel, du médecin de prévention.

La mission accessibilité-inclusion a participé aux travaux des groupes de travail 1 et 3.

✓ **Accueil de stagiaires en situation de handicap.**

Rappel : En concertation avec les référents des jeunes scolaires en situation de handicap, la Direction des ressources humaines, la mission accessibilité - inclusion a proposé un process pour l'accueil de stagiaires en situation de handicap au sein de la collectivité.

2018 a été l'année test :

- Avant l'accueil du stagiaire
 - ➔ CV et lettre de motivation reçus à la DRH, transmises à la mission accessibilité – inclusion pour suivi.
 - ➔ Rencontres « physiques » et échanges verbaux avec le référent du stagiaire dans un 1^{er} temps puis ensuite avec le stagiaire.
- **Pendant le stage**
 - ➔ Possibilité de lien entre l'équipe accueillante, et le référent du stagiaire.
- **A la fin du stage**
 - ➔ Evaluations : 1- avec le référent du stagiaire
2- avec le stagiaire et son référent

✓ L'accueil des enfants en situation de handicap

La Direction de l'Education a consacré 124 215 € à l'accueil des ESH en activités péri et extrascolaires.

86 ESH inscrits.

7 782 heures d'accompagnements individuel et collectif.

2 agents de la direction ont participé au congrès de l'ANDEV « Education inclusive : un projet de société ». Le 29 novembre ils ont présenté les actions de la Ville de Niort en faveur de l'accueil des ESH au sein des écoles et des centres de loisirs, ainsi que le projet de Charte d'accueil des ESH.

Tous les acteurs de la direction ont œuvré pour l'inclusion des ESH :

1) Le Conseil municipal enfants

- Animation d'une commission « Solidarité/Handicap »
- Participation aux 3^{ème} Rencontres Accès Libre :
 - **Réalisation d'une fresque collective** à l'atelier d'art thérapie du foyer Mélioris Les genets de Niort sur 6 mercredis après-midi: « Le parcours d'Hubert », avec 5 conseillers et un groupe de résidents du foyer de vie. Elle retrace le cheminement d'un ancien résident du foyer de vie à l'aide de pictogrammes qui illustrent son parcours et ses aspirations. Les pictogrammes sont un support et une aide à l'expression utilisée au foyer afin de faciliter l'échange et la compréhension entre les uns et les autres.

- 26 mai : une dizaine de conseillers ont remis les prix du tournoi de foot pour tous au musée Bernard D'Agesci lors de l'inauguration des Rencontres Accès Libre.
 - 30 mai : rencontre et atelier peinture avec **Serge MAUDET**, peintre de la bouche, Président de l'Association des artistes peignant de la bouche et du pied.
 - 30 mai : 20 conseillers ont assisté au vernissage des expositions de l'Hôtel de Ville.
 - 2 juin : 15 conseillers ont participé à la journée handi sport sur la Brèche.
 - 6 juin : 20 conseillers se sont entraînés avec les membres de l'équipe d'handi basket.
- Création d'un parcours « Accessibilité » avec le partenariat des jeunes volontaires en service civique du projet « Famille en harmonie » d'Unis Cité.
 - Organisation d'une journée solidaire dans les écoles le 7 juin : les 24 écoles primaires, publiques et privées, de la ville ont été sollicitées pour apporter des denrées alimentaires qui, dès le lendemain, ont été récupérées par les associations caritatives (Secours populaire, Secours catholique, Restos de cœur, Croix-Rouge et l'Anneau de l'espoir).

2) Les accueils périscolaires

- Participation de l'accueil périscolaire Pierre de Coubertin à l'exposition « Quand l'architecture efface le handicap » organisée par le CAUE en janvier.

- Participation de l'accueil périscolaire La Mirandelle à la course organisée par l'APF « Courir pour aimer la vie ».
- Cycle d'activités de 9 séances de :
 - Basket adapté encadré par l'ASN Basket pour les enfants de la classe ULIS d'Edmond Proust sur le temps méridien.
 - Multisports adapté encadré par l'USEP pour les enfants de la classe ULIS Louis Aragon sur le temps méridien.
 - Exposition des fresques réalisées dans le cadre du cycle accueil périscolaire « La différence c'est normal » avec Unis-cité à l'Hôtel de Ville.
- Encadrement des ateliers « La différence, c'est normal » animés par 2 binômes de jeunes volontaires en service civique d'Unis Cité dans 8 accueils périscolaires (4 de janvier à mars et 4 autres d'avril à juin) pour un total de 72 séances et de 96 enfants.
 - relance du dispositif à la rentrée de septembre 2018 avec des temps de concertation et de formation des nouveaux volontaires aux techniques d'animation. Formation de 8 jeunes assurée par une référente périscolaire de la Ville mise à disposition auprès de l'association Unis-cité.



© Mission accessibilité-inclusion

3) Les centres de loisirs :

- Accueil en séjours 2018 de 2 enfants en situation de handicap sur un séjour court avec mise en place du Protocole d'accueil spécifique.
- 32 protocoles d'accueil spécifiques ont été mis en place les mercredis et pendant les vacances avec l'accompagnement d'un animateur référent.
- Le 30 mai, à l'occasion des Rencontres Accès Libre, les Brizeaux et Chantemerle ont visité les expositions de l'Hôtel de ville, et participé au visionnage de courts-métrages développement durable et accessibilité (« The present »), débat et goûter.

4) Stagiaires en Master IPHD.

3 stagiaires en Master IPHD (2 M1 et 1 M2) du pôle universitaire de Niort ont été accueillis:

- 2 stages filés d'octobre 2017 à avril 2018 : état des lieux des dispositifs de régulation des conflits enfants par le dialogue et co-animation de groupes interprofessionnels pour élaborer un guide « climat scolaire » reprenant les dispositifs qui contribuent à l'apaiser et détaillant les moyens nécessaire à leur mise en œuvre.
- 1 stage long du 26 février au 22 juin 2018 : rédaction d'une charte « Accueil de l'enfant en situation de handicap » avec animation d'un groupe de travail transversal pluri professionnels. Refonte des livrets d'accueil des 140 ESH recensés dans les écoles niortaises du 1er degré.

5) Le développement des partenariats :

La Direction de l'Education a développé les partenariats avec :

○ L'Université de Poitiers - Master IPHD

Un partenariat établi depuis 2010 et l'accueil de 12 stagiaires de Master 1 ou 2, 9 interventions en classe depuis 2013, la participation à 4 jurys depuis 2011, à 3 conférences depuis 2015 et aux Rencontres Accès Libre chaque année depuis 2014.

Le 17 septembre le chef de service est intervenu pour présenter le dispositif d'accueil des ESH mis en place par la Ville.

○ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 79

Un partenariat spécifique sur l'accueil des ESH est établi depuis 2014 avec des formations proposées aux équipes de direction et d'animation, des rencontres départementales d'organismes d'accueils collectifs de mineurs et de structures d'accueils spécialisées organisées pour structurer les partenariats au niveau territorial.

○ La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

Un partenariat spécifique sur l'accueil des ESH établi depuis 2014 par la mise à disposition d'AESH en accueil périscolaire maternel et élémentaire (2014) ; coordination des besoins et des moyens (2015-16) pour l'employabilité des AVS/ AESH sur les temps périscolaires en écoles maternelles ou élémentaires, et la coordination du suivi des enfants d'ULIS (2016), rencontres annuelles depuis 2016.

En 2018 :

- Emploi d'AESH en accord avec la DSDEN en accueil périscolaire maternel et élémentaire et échange d'information sur le suivi des ESH: coordination des besoins et des moyens.
- 2 réunions de coordination des AVS/AESH et d'identification des besoins pour l'accueil des ESH en périscolaire : 25/04 et 18/09.
- Chaque référent périscolaire a fait un point particulier en septembre avec le directeur de son école pour recenser les ESH présents en périscolaire et temps méridien et déterminer leurs besoins d'accueil et d'encadrement.
- Participation de référents et coordonnateurs à 30 réunions de suivi de scolarisation aux côtés des enseignants.

○ **Le pôle ressources handicap (PRH) du GPA 16-79**

Depuis 2016 échange d'informations sur les enfants accueillis dans leur établissement et en accueil de loisirs municipal.

En 2018 :

- Sollicitation du PRH pour accompagner la fin de prise en charge en centre de loisirs d'ESH inscrits depuis 5 ans en vue d'un transfert en accueil de loisirs jeunes associatif.
- Le 22 juin 2018 : rencontre avec le nouveau coordonnateur Handicap GPA 16 : échange de pratique.

○ **Les structures d'accueil spécialisé** : IME du Pré Vert ; ITEP de la Roussille ; SESSAD de Niort ; ULIS écoles de Niort ; CMP; CESSHA de Poitiers, CMP, autisme 79, trisomie 21, UEM Jaurès.

Echanges d'informations sur les enfants accueillis dans les structures d'accueil spécialisé et en accueil de loisirs municipal et éventuellement participation d'éducateur aux réunions de mise en place du protocole d'accueil spécifique et de suivi. La participation aux différents comités organisés par la DDCSPP, la CAF ou l'Université de Poitiers a permis depuis 2015 de s'ouvrir à de nouvelles structures (autisme 79, trisomie 21).

En 2018 :

Structures spécialisées	Centre de loisirs	Périscolaire élémentaire
ITEP (Classe Jaurès)		7
ITEP	1	
UEM Jaurès	1	
CESSHA de Poitiers	1	



Extraits de planches BD « Citoyenneté et handicap » © Direction de l'Education

✓ Le handisport un axe majeur

L'accès au sport est un axe fort de la politique sportive de la Ville qui a été labellisée à nouveau, en janvier 2019, par 3 Lauriers au niveau national au sein du Label « Ville Active & Sportive ».

La Ville de Niort contribue fortement à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde sportif.

Nombre des équipements sportifs municipaux sont d'ores et déjà accessibles ou en passe de l'être dans le cadre de l'Ad'AP pour lequel la Ville engage près de 3 millions d'euros entre 2016 et 2024. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les Comités départementaux Handisport et Sport adapté.

L'objectif est de permettre aux personnes le désirant d'avoir une pratique physique et sportive adaptée, et de maintenir, grâce à ces activités, des relations sociales favorisant leur bien-être.

Cette politique volontariste a permis l'émergence de talents et d'initiatives :

- L'Amicale sportive niortaise basket évolue cette saison en National 1 C handisport. La Ville de Niort a participé au financement, à hauteur de 9 000 €, d'un mini bus pour faciliter le déplacement des joueurs dans toute la France.
- Nicolas Antier est champion de France 2015, 2016, 2017 et 2018 de tennis de table handi. Il est sélectionné pour les Jeux européens handisport. Il prépare activement les Jeux paralympiques de Pékin 2020 et Paris 2024.
- Le Chamois Niortais FC est, quant à lui, le seul club de foot professionnel français ayant développé une section foot fauteuil.

- Plusieurs autres clubs niortais disposent d'une section handisport : le Stade niortais rugby, les Archers niortais, l'association Keep Cool, l'Association de golf de Niort, l'Union des gymnastes du niortais, Vent d'ouest, le Cercle des nageurs de Niort, Niort Tennis de table
- L'activité Handiglisse, grâce à l'équipement de la patinoire, est un exemple concret d'action favorisant la mixité des publics. Une douzaine de personnes, encadrées par l'Institut médico-éducatif et le Foyer des Genêts utilisent actuellement le matériel mis gratuitement à disposition des usagers.
- Depuis septembre 2016, ont été mis en place des cours de patinage pour les aveugles et malvoyants encadrés par une éducatrice sportive spécialisée handisport.
- Les Chamois Niortais ont été soutenu pour l'organisation du Tournoi de foot fauteuil qui s'est déroulé à la salle de la Venise Verte et au stade René Gaillard le 26 mai.
- La Ville de Niort accueille chaque année la course organisée par l'APF « Courir pour aimer la vie ».
- Le « Raid Handi Valide » organisé au mois de septembre 2018 favorise la mixité Handi -Valide dans les activités physiques de pleine nature.
- En 2018, la Ville de Niort a soutenu fortement le Comité Départemental Handisport pour l'organisation de la Journée Handisport qui se déroulait dans le cadre des 3^{ème} Rencontres Accès Libre. Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité a pour objectif de sensibiliser et de faire découvrir l'activité physique pour tous valides ou non, par des ateliers répartis sur l'ensemble de la place de la Brèche.

✓ Le sport pour tous

Depuis 2014, la politique Sport Santé initiée par la Ville de Niort intègre la mise en œuvre d'une activité régulière, adaptée, sécurisée et progressive réservée aux seniors à travers le Pass'Sports Seniors Actifs. Ce dispositif est mis en place avec l'Association Gériatologique Sud Deux-Sèvres (CLIC). 15 associations sportives partenaires se mobilisent pour offrir une palette d'activités allant du tir à l'arc à la marche, de l'aviron à la gymnastique douce ou au golf et à l'escrime.



© Olivier Drilhon

✓ Une politique culturelle pour tous

La Ville encourage l'accès à la culture pour tous, pour les jeunes en particulier. Elle soutient la création, la diffusion et les pratiques artistiques. Les champs d'actions prioritaires sont : les arts visuels, les musiques actuelles, le spectacle vivant, notamment circassien et l'accès à la lecture. La programmation riche et variée du Camji, de la Scène nationale et Cinéma Le Moulin du Roc et du Centre d'art contemporain photographique, contribue à accroître le rayonnement culturel de Niort. La Ville organise en régie des événements qui comptent dans la région : les Jeudis de Niort, le festival Cirque d'été, le festival de polar Regards noirs, des expositions d'arts visuels et des ateliers de pratiques au Piloni et au pavillon Grappelli.

Les actions spécifiques 2018

Réalisées par les opérateurs subventionnés par la Ville, ou bien en régie par le service Culture.

1) Les actions réalisées par les opérateurs culturels niortais

- « L'excursion », spectacle chez l'habitant proposé par la compagnie Opus et la Scène nationale Le Moulin du Roc, dans le quartier du Clou Bouchet.
- Compagnie Cirque en scène : ateliers avec les jeunes des IME.
- Nouvelles scènes : concerts à l'hôpital.
- Théâtre de l'Esquif : création du spectacle « Je ne voudrais pas déranger », sur la maladie d'Alzheimer.
- Tarifications adaptées de tous les opérateurs.
- Prévention audition par le Camji.

2) Les actions menées en régie

- Organisation d'un spectacle en lien avec le quartier du Clou Bouchet pour le festival Cirque d'été.
- Diffusion du film « Patients » en ciné-plein air.
- Prévention audition sur les concerts des Jeudis niortais.
- Parcours scolaires/visites des expositions par les médiateurs pour les personnes empêchées au Pilori.

✓ « Parcours accessibilité » : formation des agents pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

○ **Rappel du contexte du projet :**

Travail collaboratif entre 3 services de la collectivité ; accueil, emploi et compétence et accessibilité – inclusion. En 2017 nous avons réalisé un travail d'analyse de l'existant et de nos besoins, nous avons consulté les associations représentant les personnes en situation de handicap et élaboré ensemble le contenu du parcours.

- **Le parcours 2018** a été créé sur mesure avec APF France handicap. Il répond à l'obligation réglementaire, pour chaque ERP de détenir le registre public d'accessibilité, dans lequel doit figurer la description des actions de formation dispensées au personnel d'accueil. (Cf. annexe 3)

A l'achèvement du parcours, un groupe de travail a été proposé aux agents ayant suivi ce parcours, sur la base du volontariat. Deux réunions de travail ont été programmées : le 17 décembre pour le bilan et le 29 janvier 2019 pour l'élaboration du parcours 2019.

Des questionnaires de satisfaction ont été réalisés par la cellule emploi et compétence et l'APF. 47 questionnaires ont été dépouillés.

- **Bilan**

- 75 agents formés (4 groupes): 40 ont suivi les 3 sessions, 23 agents ont suivi 2 sessions, 12 agents ont suivi une session.

- Tous les points du programme initial ont été abordés. Travail sur les craintes et représentations.

- Groupes hétérogènes – une dynamique remarquée.

- Points forts ressentis par les participants :

- La formation dans les locaux de l'APF a permis de découvrir un environnement de travail accessible à tous.
- Les mises en situation à partir de situations concrètes ont aidé à la prise de conscience des difficultés rencontrées par les PSH dans les actes de la vie quotidienne.
- Les groupes restreints (18 à 20 agents) ont facilité les rencontres entre les collaborateurs des autres services : ce parcours a permis de se connaître et de créer du lien.
- Les rencontres avec les personnes en situation de handicap sur chaque session ont contribué à la richesse des échanges.
- Satisfaction globale des participants : les agents se sont impliqués dans la formation. Ils ont fait preuve de bienveillance et d'ouverture d'esprit.

Des interrogations :

- Sur les absences des agents réticents à cette thématique.

- Les journées séparées dans le temps, 1^{ère} session en juin, 2^{ème} en octobre, quelques agents ont oublié !

Des améliorations souhaitées :

- la communication avant la formation pour obtenir un engagement plus fort de la part des agents.
- Sensibiliser l'ensemble des collègues aux situations de handicap à chaque degré de la hiérarchie.
- Problèmes d'organisation de service liés à la durée d'1/2 journée de formation.

Au retour des questionnaires : satisfaction générale des agents et une majorité des collègues estiment pouvoir mettre en pratique ce qu'ils ont appris lors de ce parcours.



© Bruno Derbord

○ Objectifs du parcours 2019 :

Un des enjeux pour le parcours 2019 sera de sensibiliser les agents réticents pour participer à cette formation obligatoire.

- Permettre un accueil téléphonique adapté et de qualité.

- Appréhender les difficultés de communication que peuvent avoir certaines PSH, notamment celles avec un handicap auditif, mais aussi des personnes étrangères, des personnes âgées et plus généralement des personnes ayant des difficultés d'élocution et/ou de compréhension.
- Mettre en place une écoute adaptée.
- Favoriser la participation des PSH.
- Approfondir les troubles cognitifs : identifier les caractéristiques liées à la déficience intellectuelle.

✓ **Participation au groupe de travail REFLEX'ACCUEIL de la Mairie de Niort.**

○ **Rappel du contexte**

En 2017, la mission accessibilité – inclusion a été associée au groupe de travail REFLEX'ACCUEIL mis en place à la Mairie de Niort, depuis 2011, pour faciliter l'accès de tous aux démarches administratives.

- **Le 1^{er} février 2018** la Ville de Niort a reçu le Trophée Afnor de la relation aux usagers 2017. Niort est à la 1^{ère} place dans la catégorie des villes de plus de 50 000 habitants.

Le 13 mars Halimah PUJOL responsable secteur public de l'AFNOR a présenté un panorama des démarches Qualité dans les collectivités locales et a exposé l'intérêt qu'elles présentaient.

En 2018, la démarche qualité accueil (Reflex'Accueil) a évolué vers une démarche plus globale de démarche qualité relations usagers (Reflex 'usager) avec accueil et délivrance de prestations. C'est une démarche transversale impactant l'ensemble des directions.

En décembre 2018 et janvier 2019 AFNOR compétences a effectué un diagnostic sur site et hors site ; l'accessibilité des personnes en situation de handicap a été prise en compte ainsi que la signalétique.

Le projet de certification Qualivilles a été lancé début 2019.

✓ **Animations pédagogiques d'éducation à l'environnement.**

Sur le site des jardins solidaires et pluriels Vent d'Ouest situés Quai de Belle île, de janvier à juin, les jeunes volontaires en service civique du programme Famille en harmonie d'Unis Cité ont animés 16 activités adaptés avec 6 jeunes de l'IME de Niort. Pour ces animations pédagogiques d'éducation à l'environnement les jeunes volontaires ont réalisé des fiches jardinage (Cf. annexe 4 compte-rendu CCA du 13 03 2018).

✓ **Animations du patrimoine et inclusion.**

La mission de valorisation du patrimoine historique s'associe aux actions de sensibilisation du grand public aux situations de handicap, elle participe à l'inclusion et mène des actions pour rendre le patrimoine accessible à tous les publics.

1) Animations dans le cadre des Rendez-vous aux jardins et des Rencontres Accès libre 2018 :

Les Rendez-Vous aux Jardins (1-3 juin 2018), manifestation organisée par le Ministère de la Culture a pour objectif de faire découvrir à un large public la richesse et la diversité des parcs et jardins tout en s'attachant à mettre en valeur leur dimension artistique et culturelle. Elle permet également de sensibiliser les visiteurs aux actions mises en œuvre afin de faire connaître, conserver, restaurer les jardins.

Plusieurs animations gratuites ont été proposées aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'Association France Alzheimer 79 :

- Atelier sculptures de rocailles au Pré-Leroy animé par un art-thérapeute.
- Visite guidée des jardins de la Brèche avec une guide-conférencière.
- Ateliers olfactifs et découverte à l'aveugle au Jardin des plantes animées par une médiatrice du patrimoine.



Rocailles

Jardin des Plantes

© Bruno Derbord



Atelier découverte à l'aveugle



Atelier art-thérapie - sculptures de rocaille

© José Alvez

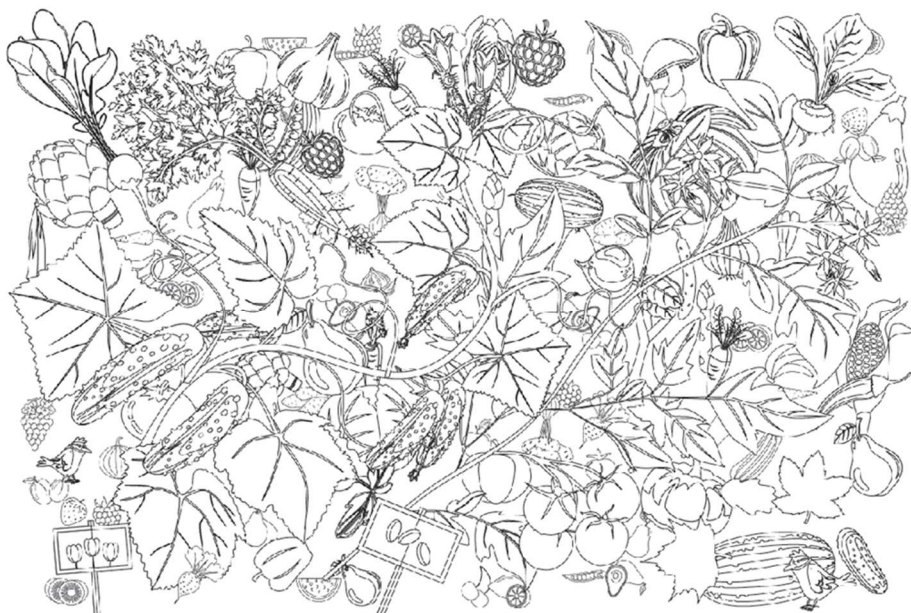
2) Animations dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2018

L'art du partage était le thème retenu pour la 35^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine qui s'intégraient dans l'Année européenne du patrimoine culturel 2018.

Cette édition était l'occasion de célébrer les jardins qui ont toujours été au cœur du patrimoine partagé par les Niortais.

Plusieurs animations gratuites ont été proposées aux personnes en situation de handicap :

- Ateliers sensoriels animés par Alexandra Rompillon Jouarre, médiatrice du patrimoine.
- Ateliers de papier plié et découpé animés par Daniel Mar, plasticien.
- Ateliers mandalas de potager et de jardins partagés animés par José Alves, art-thérapeute.



Mandala sur les jardins partagés

3) Ateliers-jeux et art-thérapie dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre :

Dans le cadre de la dernière année de la commémoration de la Grande Guerre, des ateliers d'art-thérapie ont été réalisés avec les classes primaires et les structures qui œuvrent dans le champ de l'inclusion et du handicap.

Plusieurs rendez-vous, gratuits, ont été proposés :

- Janvier 2018 : Foyer de vie Mélioris les Genêts, Association France Alzheimer 79, Association Valentin Haüy, Association des chiens guide d'aveugles 79, GEM les Terrasses.
- Janvier-février 2018 : école Jules Ferry, classe CM1-CM2, dans le cadre du projet ONAC « Les petits amis de la mémoire ».
- Mai 2018 : ITEP la Roussille.
- Novembre 2018, armistice : Lycée Gaston Barré.

Une exposition de 31 dessins du « Soldat sans mémoire » a été présentée au public des Rencontres Accès libre, en mai 2018.

Synopsis : Le 11 septembre 1914, 756 soldats blessés et malades venus du front, sont conduits à l'Hôtel de ville de Niort où faute de lits, ils sont couchés sur la paille, dans la salle des mariages, dans deux salles du rez-de-chaussée ainsi que dans la salle des fêtes et la galerie du second étage. Une infirmière bénévole tient le journal de l'accueil de ces blessés.



Atelier d'art-thérapie
Lycée Gaston Barré ©
Zuhal

Axe 3 de la charte : Pour une ville accueillante et coopérante

En concertation permanente avec les partenaires

✓ Participation au groupe Accessibilité musées Bernard D'Agesci et Donjon.

L'objectif du groupe est de favoriser l'accès à la culture pour tous, deux réunions ont été programmées les 1^{er} février et 2 juillet. Les principaux sujets abordés ont été les suivants:

- Faire connaître les actions menées sur les tarifs notamment la gratuité le 1^{er} dimanche du mois et toute l'année pour les moins de 25 ans, pour les visites guidées à l'attention des écoles primaires et maternelles des 45 communes de la CAN. Tarifs au quotient familial : PASS annuel.....
- Présenter les conditions d'utilisation des chèques loisirs pour accéder au musée, d'une valeur totale de 48€ pour chaque enfant de 6 à 16 ans des familles justifiant de ressources modestes (contact service cohésion sociale).
- Animations adultes : séances Art au menu, de 12h30 à 13h le 3^{ème} jeudi de chaque mois au musée Bernard d'Agesci, 5 places gratuites proposées en alternance aux associations ; rendez-vous avec un médiateur du musée autour d'une œuvre, prendre son déjeuner sur le pouce et sur place.
- Animations jeune public : anniversaire au musée, animations destinées aux enfants durant les vacances scolaires, tablettes

numériques, livrets jeux jeune public, programmes d'activités pédagogiques.

- 2 nouvelles applications sur tablettes numériques disponibles depuis juillet : parcours peintures au Musée Bernard D'Agesci et parcours ethnographique au Donjon.
- Stage du 9 au 20 juillet avec des jeunes du CSC Centre-ville « Le musée vu par les ados ».
- Des actions partenariales : cycle découverte des collections et ateliers créatifs pour majeurs protégés des associations ATI et UDAF. Le cycle retenu était le 18^{ème} siècle « Artventure, siècle des lumières ». 12 inscrits, 7 participants ont présenté leurs travaux dans le parcours permanent du musée du 16 au 28 octobre. Les thèmes du travail ont porté sur le cabinet de curiosité, les objets scientifiques et l'Encyclopédie.



© Mission accessibilité-inclusion

- Exposition en ligne d'objets et œuvres des musées numérisés en 3D pour constituer un musée virtuel :
<https://sketchfab.com/alienor.org>
- Pendant les Rencontres Accès Libre ; exposition des planches BD « Citoyenneté et handicap » réalisées par les jeunes du Conseil municipal et de l'IME de Niort avec la participation de Matthieu Roda.
- Participation à la journée « Voir autrement » du 16 novembre, proposée par l'ACGA.

✓ Concertation pour la mise en accessibilité de site.

1) Visite de l'accueil administratif de l'Hôtel de ville.

Le 27 juin, les membres de la CCA ont visité l'accueil administratif inauguré le 6 juin.



© Mission accessibilité-inclusion

Éléments de contexte :

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accueil des usagers, le hall du Péristyle a été entièrement réorganisé pour mieux répondre aux attentes du public notamment par la création d'un îlot d'accueil et l'agrandissement du standard.

Les travaux ont duré trois mois.

Ce nouvel espace a été inauguré le 26 juin par Monsieur Le Maire, et son adjoint délégué Monsieur Marc Thébault.

Résultat d'un travail collaboratif entre la Direction accueil et formalités citoyennes et la Direction patrimoine et moyens, ce nouvel aménagement va contribuer à améliorer les conditions d'accueil des usagers ainsi que les conditions de travail des chargées d'accueil.

Les aménagements ne sont pas complètement terminés : manque encore les bornes numériques, la signalétique, les bandes de guidage, la boucle magnétique portative... .

Principales remarques formulées :

Les représentants de la CCA apprécient « l'accueil humain » de ce nouvel espace qui remplace « les tables et les prospectus ».

Ils attirent l'attention des services municipaux sur :

- Le positionnement des bornes numériques ; attention à la luminosité.
- Le déplacement de la grosse jardinière rectangulaire pour faciliter l'accès des fauteuils à la tablette du guichet de gauche.
- Les couleurs utilisées actuellement pour la signalétique intérieure ne sont pas assez contrastées ; proposition de lettrage blanc saturé sur le parquet du sol.
- L'espacement des lettres apposées sur les guichets ; ce qui est en place actuellement n'est pas satisfaisant (pas assez d'espace entre les lettres).
- L'importance du contraste de couleur et de matière pour les bandes de guidage (une bande de moquette de couleur, de la porte d'entrée à la banque d'accueil peut être suffisante).
- L'utilisation des pictogrammes à privilégier pour la signalétique
http://www.unapei.org/IMG/pdf/Unapei_Guide_pratique_signalétique_et_pictogrammes.pdf



- L'accès aux documents pour tous avec l'utilisation du langage FALC (Facile à lire et à comprendre)
http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf

Les représentants de la CCA soulignent :

- « Le désert de signalétique » à l'extérieur, sur le parvis.
- La difficulté d'accès à la plate-forme PMR ; les roues des fauteuils roulants se coincent dans les trous du bitume endommagé à proximité de la plaque d'égout.

2) L'Espace Michelet : sa signalétique



© Mission accessibilité-inclusion

Éléments de contexte :

Lors de précédentes rencontres, les représentants de la CCA avaient été informés qu'un audit général sur la signalétique était en cours (15 septembre 2016) et qu'une signalétique provisoire test serait mise en place (14 mars 2017) avec consultation des membres de la CCA. A ces occasions, il avait été préconisé que la signalétique devait être fonctionnelle, lisible et simple pour être compréhensible par le plus grand nombre.

Le 27 juin 2018, les représentants de la CCA découvrent la signalétique mise en place il y a déjà quelques mois. Sur place, les membres présents ont exprimé leur déception et estiment n'avoir pas été écouté.

Principales remarques formulées :

Extérieur

- Absence de signalétique pour se rendre facilement sur le lieu.
- Les supports transparents ne sont pas adaptés, il n'y a pas de contraste entre le panneau et le mur.
- Le panneau de signalétique est trop bas.
- La taille de la police n'est pas adaptée, écriture en gras souhaitée (cf. celle des chiffres).
- Pour les chiffres pas assez de différence de couleur, de contraste :
 - Jaune (1)
 - Vert (0)
- Le panneau sur la porte d'entrée en « nid d'abeille » est difficilement lisible pour le plus grand nombre et illisible pour certains (les malvoyants).

Intérieur

- Mêmes remarques qu'à l'extérieur concernant les couleurs, les contrastes, la police employée.
- Les chiffres sur les boutons de l'ascenseur ne sont pas lisibles

Préconisation des membres de la CCA :

Pour la signalétique, se rapprocher des consignes du label « Tourisme et handicap » et prendre en compte le guide AFNOR pour harmoniser la conception des pictogrammes :

<https://normalisation.afnor.org/actualites/accessibilite-guide-afnor-harmoniser-conception-pictogrammes/>

✓ Faire connaître les situations de handicap

Animation de la mallette pédagogique de l'accessibilité

Rappel du contexte du projet :

La mallette pédagogique de sensibilisation aux situations de handicap destinée au jeune public, a été créée à l'initiative de la mission accessibilité-inclusion. Elle est le résultat d'un travail collaboratif entre la mission, le service animation de la Direction de l'enseignement et les étudiants en Master 2 IPHD. Elle a pour objectif de faire évoluer les regards en réduisant les préjugés, les appréhensions, les peurs et faciliter l'inclusion des élèves en situation de handicap au sein de l'école. Elle permet de partager des activités, des moments agréables ensemble entre personnes valides et personnes en difficultés au-delà des différences.

Bilan 2018

- Les jeunes volontaires ont préparé des 9 « fiches séances » 1. Sensibilisation au handicap, 2. Déficience visuelle, 3. Handicap moteur, 4. Déficiences auditive et visuel, 5. Handicap moteur et visuel, 6. Handicap moteur (Paralysie, paraplégie, tétraplégie, etc.), 7. Déficience mentale, 8. Troubles DYS, 9. Réalisations de fresques « La différence c'est normale » (1 par accueil périscolaire) exposées lors des 3ème Rencontres Accès Libre.
- 8 accueils périscolaires concernés.
- 72 séances.
- 295 enfants sensibilisés.

✓ Développer les partenariats

A) Pour des événements de sensibilisation

1) Les SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) du 12 au 23 mars

Pour la deuxième année consécutive la Ville de Niort a participé aux manifestations des SISM. Le thème national retenu était « Santé mentale, parentalité et enfance ». La Ville de Niort c'est associé à l'UNAFAM pour 4 actions visant à ne plus stigmatiser la maladie et le handicap psychique :

- 12 mars : inauguration des SISM 2018, salle des commissions à l'Hôtel de Ville.
- Du 12 au 23 mars : exposition photos témoignages « Quand la maladie s'invite dans la famille » réalisée avec l'atelier Echovie et le Réseau Réhab du Centre hospitalier de Niort, l'UNAFAM, le GEM Au fil de la mosaïque, le photographe Michel Hartmann et des usagers. Ce support participatif a ému le grand public. De nombreux retours positifs ont pu être recueillis dans le livre d'or. L'arbre aux idées reçues, placé dans le hall à certains moments de la quinzaine est un outil de sensibilisation qui a également attiré de nombreuses personnes.
- 15 mars : exposition – échanges autour de « « L'arbre aux idées reçues » sur le marché. L'arbre vise à ouvrir le dialogue, à bousculer le tabou persistant autour de la santé mentale et plus particulièrement : les troubles psychiques. La construction de cet « arbre » ainsi que les témoignages écrits sont l'œuvre de personnes concernées par la fragilité psychique ; les adhérents

du GEM « Au Fil de la mosaïque » et les personnes accompagnées par le Réseau Réhab (réseau de réhabilitation psycho-sociale du Centre Hospitalier de Niort). Cet évènement a permis de nombreux échanges riches et diversifiés.

- 21 mars : forum des professionnels qui ont pu profiter de la journée pour se rencontrer et échanger. Cet évènement n'a pas attiré le grand public.



© Mission accessibilité - inclusion



© Michel Hartmann

2) Journée mondiale de l'autisme : le 2 avril

L'association départementale Autisme Deux-Sèvres a souhaité renouveler sa participation à l'opération nationale de sensibilisation "La France en bleu" qui se déroule, chaque 2 avril, dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

La façade de l'Hôtel de Ville a été illuminée en bleu dans la nuit du 2 avril en témoignage de soutien et solidarité aux personnes autistes.



© Autisme 79

3) 3ème Rencontres Accès Libre ; du 26 mai au 8 juin:

(Voir programme et bilan des Rencontres en annexe 6 compte-rendu de la CCA du 14 septembre)

Pour la 3ème année consécutive, le Centre de ressources handicap du Pôle universitaire niortais et la Ville de Niort sont co-organisateurs des Rencontres Accès Libre.

Les acteurs de l'accessibilité sur le territoire ont organisé, pour la 1^{ère} fois sur deux semaines, des échanges et des manifestations autour du handicap accessibles à tous.

La CAN, le Département des Deux-Sèvres, la MACIF et la MAIF soutiennent aussi financièrement, les Rencontres Accès Libre depuis la 1^{ère} édition.

Les associations et partenaires publics et privés, qui travaillent tous au développement de la participation active des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie sociale (scolarité, travail, sport, loisirs, culture, etc.) sont acteurs de la programmation des Rencontres Accès libre. Ils sont de plus en plus nombreux chaque année ; 1 dizaine en 2016, une vingtaine en 2017, une trentaine en 2018.

Le fil rouge de ses 14 jours était « Le dépassement de soi » par l'activité physique, l'expression artistique, la réalisation professionnelle...

2 000 personnes, grand public et professionnels, ont participé aux échanges et manifestations ouverts à tous, autour du sport, du théâtre, du cinéma, des ateliers, expositions, et concerts. 14 jours d'évènements et de temps forts pour appréhender le handicap et la différence, en découvrir les richesses et les difficultés de « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble ».

4) 16 novembre journée « Voir autrement »

Journée organisée à l'initiative de l'ACGA et soutenue par la Ville de Niort, elle s'est déroulée de 9h à 16h30, salle des Conches du centre de rencontre, au parc des expositions de Noron. Elle avait pour objectif d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à acquérir une plus grande autonomie en leur proposant des solutions de mobilité et de services. Au programme : à partir de 10h sur inscription, une table ronde sur la déficience visuelle animée par des professionnels de la cécité et de la basse vision ; l'après-midi a été consacré à des ateliers en accès libre : essais de chiens guides, essais de cannes blanches électroniques, braille, matériel de basse vision, locomotion, aide à la vie journalière, sensibilisation de l'entourage à la déficience visuelle, appui dans l'emploi, activités culture et sports adaptés, bibliothèque sonore...

Près de 200 personnes ont participé à cette journée.



© Olivier Drilhon

B) Avec les associations

- La mission accessibilité-inclusion a continué à développer un partenariat avec **l'Association Sourds 79** en vue d'une meilleure participation des Sourds et malentendants à la vie de la cité. Des rencontres avec les représentants de l'association ont eu lieu pour la préparation de l'intervention de la secrétaire à la CCA du 13 mars et la participation aux 3^{ème} Rencontres Accès Libre.
- Niort a été le point de départ et le point d'arrivée du 1^{er} tour des Deux-Sèvres pour la maladie d'Alzheimer. Cette randonnée de 500 km s'est déroulée du 1^{er} au 16 septembre avec une équipe de marcheurs permanents autour de Jacques Poussard de l'association **France Alzheimer 79**. Cette marche était ouverte à tous, chacun pouvait faire un bout de chemin pendant quelques heures, une journée ou plus. L'objectif de ce tour des Deux Sèvres à pied était de parler de la maladie, de briser les tabous, d'informer les familles. Pari réussi, les échanges ont été riches et nombreux.



© Mission accessibilité - inclusion

- La Ville a développé son partenariat avec Unis Cités, association ayant pour objet d'animer et de développer des programmes de Service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans. 3 actions ont été mises en place dans le cadre du programme Famille en harmonie :
 - Sensibilisation aux situations de handicap sur le temps périscolaire.
 - Mise en place et accompagnement des jeunes du Conseil municipal pour « Le parcours de sensibilisation à la différence »
 - Accompagnement des PSH sur une animation d'éducation à l'environnement.

C) Avec les instituts médico-sociaux

- L'EPCNPH (Etablissement public communal de Niort pour les personnes handicapées), l'ITEP et Les Terrasses sont membres du collège des représentants d'associations ou organismes représentant les personnes en situation de handicap à la CCA, par arrêté municipal en date du 5 février 2018.
- La Chargée de mission participe aux travaux du conseil d'administration d'EPCNPH.



Fresque « La vie d'Hubert »

© Mélioris Les Genets Niort

IV. L'activité de la CCA

Trois réunions plénières de la Commission communale pour l'accessibilité ont été programmées au cours de l'année (Voir les comptes rendus en annexes).

- ✓ Le 13 mars (annexe 4)
- ✓ Le 14 septembre (annexe 5)
- ✓ Le 29 novembre (annexe 6)

Au cours de ces réunions riches en échanges, les problématiques de suivi des Ad'AP et des transports ont été largement évoquées.

V. Autres activités de la mission

✓ Accueil de stagiaire

1 BTS Assistant de manager en 1^{ère} année; pendant 6 semaines du 21 mai au 29 juin.

✓ Participation à la journée de formation organisée par l'AVH

Le 10 avril, l'Association Valentin Haüy (AVH) nationale a organisé, une formation « accessibilité » au siège du Comité des Deux-Sèvres, 7 rue de la Terraudière à Niort, qui a accueilli à cette occasion les comités des départements voisins: La Rochelle, Poitiers, Angoulême, Limoges et La Roche sur Yon. Cécilia San Martin Zbinden et la Présidente du Comité AVH des Deux-Sèvres ont accueilli les participants.

Des agents des directions des espaces publics et gestion urbaine et réglementaire, mission accessibilité – inclusion de la ville de Niort et des représentants du service transport de la CAN et de Transdev ont participé à cette formation. L'objectif de la journée était la mise à jour des connaissances avec la mise en application des derniers décrets, arrêtés et normes en vigueur. La journée s'est articulée autour de 2 modules : ERP le matin et voirie transport l'après-midi.

✓ Participation à la soirée cinéma russe

A la demande de l'association « Festival du cinéma russe de Niort », le lundi 15 octobre à 20h, au cinéma CGR de Niort Cécilia San Martin Zbinden et la Chargée de mission accessibilité-inclusion ont participé, avec d'autres professionnels au débat sur le handicap qui a suivi la projection du film « Classe à part ».

✓ Une rencontre avec le handicap et les maladies rares

Le 18 juin, Jacqueline Lefebvre a accueilli Sylvie Guillebot lors de son étape à Niort. Atteinte d'une maladie rare « maladie des tissus conjonctifs et du collagène », elle a réalisé un tour du Poitou-Charentes en fauteuil électrique. Avec son témoignage « Ce qui m'arrive peut vous arriver aussi.. » elle a démontré que handicap et maladie rare ne doivent pas être un sujet tabou. Son périple était soutenu par APF France handicap.

✓ Un partenariat avec l'office de tourisme Niort –Marais Poitevin

Dans le guide pratique 2018, création d'un pictogramme « Accès handicapés » pour valoriser les ERP déclarés accessibles dans les publications de l'Office de tourisme.

VI. Perspectives 2019

- Participation aux SISM du 18 au 31 mars.
- Participation à l'opération « La France en bleu » le 2 avril.
- Co-organisation des 4ème Rencontres Accès Libre du 18 au 28 mai 2019.
- Participation au projet de certification Qualiville.
- Accueil d'un stagiaire en Master 2 IPHD pour la réalisation du projet de guide des manifestations accessibles.
- Participation à la réalisation d'une expo photos témoignages « Différent comme tout le monde » mettant en scène les actions, les missions réalisées par les agents en situation de handicap.



VII. Glossaire

SIGLES	SIGNIFICATION
ACGA	Association chiens guides d'aveugles
Ad'AP	Agenda d'accessibilité programmé
AESH	Accompagnant des élèves en situation de handicap
AFNOR	Association française de normalisation
ANDEV	Association nationale des directions de l'éducation des villes
AVS	Auxiliaire de vie scolaire
CAN	Communauté d'Agglomération du Niortais
CCA	Commission communale pour l'accessibilité
CCAS	Centre communal d'action sociale
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
CMP	Centre médico psychologique
DDT	Direction départementale des territoires
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DSDEN	Direction des services départementaux de l'Education Nationale
ERP	Etablissement recevant du public
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
ESH	Elève en situation de handicap
FIPHFP	Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
GEM	Groupe d'entraide mutuelle
IME	Institut médico éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
IOP	Installation ouverte au public

IPHD	Inclusion et participation handicap , difficultés , dépendance
MDPH	Maison départementale pour les personnes handicapées
PCH	Prestation de compensation du handicap
PMR	Personne à mobilité réduite
PSH	Personne en situation de handicap
SARAH	Service d'appui régional pour l'apprentissage des personnes handicapées
SESSAD	Services d'éducation spéciale et de soins à domicile
ULIS	Unité localisée pour l' inclusion scolaire
UEM	Unité d'enseignement en maternelle
UNAFAM	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

VIII. Annexes

- 1- Relevé de conclusions – Diagnostic en marchant Pontreau/Colline St André
- 2 – Projet guide pratique pour l'organisation d'une manifestation accessible
- 3 – APF - Formation Parcours accueil accessibilité
- 4 – Compte-rendu CCA du 13 mars
 - ✓ 1 – Unis Cités
 - ✓ 2 – Monsieur Gazon
 - ✓ 3 – Thé des odeurs
 - ✓ 4 – Fiche jardinage petits pois
 - ✓ 5 – Ad'AP
 - ✓ 6 – Taux access IOP 2017

5 – Compte-rendu CCA du 14 septembre

- ✓ 1 - Point d'étape AD'AP
- ✓ 2 - Présentation des autres opérations d'aménagement en cours
- ✓ 3 - Présentation charte AESH
- ✓ 4 - Bilan des Rencontres Accès Libre
- ✓ 5 - Présentation SITEPP

6 – Compte-rendu CCA du 29 novembre

- ✓ 1 - Arrêté préfectoral n°13 du 9 mars 2015
- ✓ 2 - Arrêté préfectoral n°14 du 21 octobre 2016
- ✓ 3 - Délibération du Conseil municipal du 24 novembre 2014 - création de la CCA
- ✓ 4 - Arrêté municipal du 9 février 2018 portant modification de la composition de la CCA
- ✓ 5 – Présentation MDPH
- ✓ 6 – Présentation du dispositif emploi accompagné (DEA)

